

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - NOVEMBRE 2021

GENAPPE



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

DROITS DE L'ENFANT

DÉCOUVREZ L'ARTICLES EN PAGE 11 & 12

PROTECTION DE L'EAU

P. 3

KHÉOPS À GLABAIS

P. 6

LA PAPOTE

P. 9

FESTIVAL "EN AVANT"

P. 10

FÉERIE GENAPPOISE

P. 12





LE MOT DU BOURGMESTRE

Chaque mois vous recevez un exemplaire du Journal de Genappe dans votre boîte aux lettres. Ce bulletin communal vous permet de recevoir des informations sur des sujets d'intérêt général, sur les activités qui se déroulent dans nos villages et les services qui sont rendus à la population. En ce mois de novembre, comme vous le verrez dans les pages qui suivent, nous allons vous parler entre autres des enfants.

À Genappe, les enfants sont plutôt bien lotis ! Les parents ont le choix entre 3 crèches communales dont une toute nouvelle : « Les Arsouilles » que vous allez découvrir dans ces pages. Nous avons 9 implantations scolaires fondamentales, un centre culturel, une maison de jeunes, une AMO, un conseil communal des enfants, un centre d'expression et de créativité, des nombreux stages sportifs ou culturels ... La bibliothèque communale organise régulièrement des activités pour les petits lecteurs. Aujourd'hui, c'est aux tout petits qu'elle s'adresse en proposant des séances de lecture de contes aux enfants de la crèche des Mini-pousses. Nous avons installé des plaines de jeux dans presque tous les villages. Dans les prochains mois, ce seront les villages de Ways et Houtain-le-Val qui verront une plaine de jeux s'installer. Les enfants ont également le choix entre les nombreuses activités sportives ou les mouvements de jeunesse bien représentés à Ways, Bousval, Houtain-Le-Val et Loupoigne.

L'éducation, la santé, la culture, le logement, l'épanouissement personnel ... sont autant de droits que la Convention internationale des droits de l'enfant a reconnus et entend préserver. Le mois de novembre est le mois anniversaire de la signature de cette convention, c'est pourquoi nous vous proposons plusieurs articles sur le sujet et nous mettons l'accent sur les activités proposées au 38, rue de Bruxelles dans le cadre de cet anniversaire.

L'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant en novembre et la journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre. Dans nos vies que nous traversons à toute allure, dans notre monde qui change si vite et dont les repères sont bousculés du fait des crises qui se succèdent, n'oublions pas ces droits que collectivement nous considérons comme fondamentaux et que nous entendons préserver et transmettre aux générations suivantes.

Gérard Couronné
Bourgmestre



VIVE LES MARIÉS !

Le weekend des 9 et 10 octobre 2021, la Ville de Genappe a célébré les noces de platine, de brillant, de diamant et d'or de couple de l'entité

Le samedi 9 octobre mettait à l'honneur les couples jubilaires de 2020 qui n'avaient malheureusement pas pu être fêtés en présentiel à cause de la la crise sanitaire.

50 couples ont fêté leurs noces en 2020, ils avaient alors reçu leurs cadeaux à domicile. 18 couples ont répondu présents à la cérémonie du 9 octobre. Ils ont tous été cités et félicités personnellement lors du discours du Bourgmestre.

Le dimanche 10 octobre, c'était au tour des couples qui célé-

braient leurs noces cette année. 53 couples étaient concernés, 27 ont répondu présents à la cérémonie.

Ils ont reçu leurs cadeaux et ont également tous été cités et félicités personnellement lors du discours du Bourgmestre. Les couples qui n'ont pas pu être présents ont pu manifester leur souhait de recevoir leurs cadeaux à domicile ou de venir les récupérer au Service Etat Civil.

Lors de ces deux cérémonies, les couples ont été pris en photo et recevront leur photo souvenir par courrier. Angélique Capone était chargée de l'animation musicale et a été accompagnée pour une partie de ses chansons par les

membres du Conseil Communal des enfants. Une partie du Collège et du Conseil communal était également présent afin de féliciter les couples.



CRÉONS DEMAIN

La relocalisation agricole : c'est vital !

C'est devant une salle du Monty de Genappe pleine qu'a eu lieu le vendredi 24 septembre une première conférence-débat sur le thème de la relocalisation agricole et alimentaire. Initiée par Ecolo Genappe et la Fédération des jeunes agriculteurs (FJA), la soirée se voulait une première étape dans le dialogue entre agriculteurs et écologistes. Le public composé d'une grande majorité d'habitants de la commune comprenait également des agriculteurs et des maraîchers. Le panel d'invités était composé du député européen écologiste Philippe Lamberts, des Pr. Philipe Baret et Philippe Bodson et du président de la FJA Pierre André.

Après une première partie consacrée à un état des lieux assez catastrophique où entre difficultés de l'accès aux terres, nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) et traités de libre-échange, une agriculture locale peine à trouver sa place, la suite du débat a montré que les solutions concrètes

restaient pour une bonne part à mettre en place. Un premier levier serait la création de cuisines collectives au profit des crèches, écoles et CPAS. Cette première piste permet d'assurer un marché et donc de sécuriser un premier cercle de producteurs locaux.

Le niveau communal - et supra communal - semble le niveau le plus approprié. Il faut d'une part envisager l'accès à la terre de manière nouvelle et d'autre part développer des solutions pour la commercialisation (marchés locaux réguliers, hall aux producteurs, cuisine collective) et la transformation des produits (légumerie, conserverie, casserie d'oeufs ...).

Pour les écologistes du Lothier, le lien est (re)créé avec le monde agricole, nous devons dès lors le consolider au profit d'avancées concrètes. La captation vidéo de l'ensemble des échanges est disponible sur notre site internet : <https://genappe.ecolo.be/maintenir-nos-objectifs-de-re-localisation-cest-vital/>



ENSEMBLE

Genappe, territoire de mémoire !

Novembre, le mois du souvenir. Genappe est devenu, il y a quelques années « Territoire de mémoire ».

Les Territoires de la Mémoire sont un centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté créé par d'anciens prisonniers politiques rescapés des camps nazis. Pour effectuer un travail de Mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, les communes organisent diverses initiatives qui transmettent le passé et

encouragent l'implication de toutes et tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Pour ne pas oublier participons avec nos enfants et petits-enfants aux commémorations du 11 novembre. Ensemble tient soutenir ces moments de sensibilisation. Il y a trop d'insécurités partout dans le monde. Il faut parler de ce qu'ont vécu les anciens.

Pour contacter Ensemble : genappe2018@gmail.com ou 0472/07.07.17

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies
Placements



Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

PROTECTION CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU

Une Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau (bâtimENTS wallons) relative aux installations intérieures d'eau potable et au traitement et évacuation des eaux usées et pluviales. En Wallonie, toutes les nouvelles constructions ne respectent pas strictement les normes et réglementations en matière d'eau. La vérification des techniques relatives à la protection contre la pollution de l'eau potable ou aux législations européennes et wallonnes relatives à l'évacuation et l'épuration des eaux usées est devenue indispensable pour une meilleure prise de conscience environnementale.

L'eau est une ressource à protéger pour tous

Face à ce constat, le gouvernement a décidé d'organiser une vérification via l'obligation de disposer d'un certificat : le CertIBEau. CertIBEau assure ainsi un rôle essentiel dans la sécurité sanitaire des installations, l'information des citoyens et la préservation de l'environnement. **Depuis son entrée en vigueur le 1er juin 2021, CertIBEau garantit la mise en conformité au Code de l'Eau obligatoire pour les nouveaux bâtiments** et sur base volontaire pour les bâtiments existants. Cette certification réunit tous les acteurs du cycle anthropique de l'eau en Wallonie. Véritablement situées en première ligne, les communes jouent également un rôle actif et déterminant pour informer les citoyens sur les obligations tant au niveau de la procédure qu'au niveau des prescriptions techniques. De plus, lorsque le Service Urbanisme d'une commune délivre un permis, elle oriente les propriétaires et les professionnels sur le respect de la réglementation. Enfin, la commune dispose d'informations indispensables à la bonne exécution des travaux relatifs au réseau d'assainissement.

Pourquoi a-t-on besoin d'un CertIBEau ?

La Certification est un moyen de vérifier que tout est conforme, que chacun respecte le Code de l'eau en vigueur et que chaque propriétaire fait ce qu'il faut pour garantir un bon usage des installations en eau et une bonne évacuation des eaux. La Wallonie s'aligne sur des réglementations similaires qui ont démontré leur efficacité en Flandre et à Bruxelles. CertIBEau répond à un décret et un arrêté du gouvernement wallon qui entrent en application le 1er juin 2021. Initialement prévu le 1er janvier 2021, son entrée en vigueur a été repoussée au 1er juin en raison des conditions sanitaires et du télétravail rendu obligatoire durant la formation des certificateurs.

Êtes-vous raccordé à l'égout ? Avez-vous des installations intérieures en plomb ? Avez-vous une fosse septique ? Où sont évacuées vos eaux pluviales ? Quels points d'eau sont alimen-

tés par votre citerne d'eau de pluie ? Faut-il installer un réducteur de pression ? Peu de personnes peuvent répondre à ces questions. Or, une installation défectueuse peut présenter des risques pour la santé et engendrer de la pollution.

Le certificat CertIBEau permet alors de répondre à 3 enjeux majeurs :

Sanitaire : les installations intérieures peuvent faire l'objet de dysfonctionnements sur le plan de l'hygiène et de la santé humaine. Comme, par exemple, la présence de canalisations en plomb, une connexion entre le circuit d'eau de distribution et celui d'eau de pluie...

Environnemental : grâce à des actions comme la vérification du raccordement des immeubles à l'égout, l'absence de rejet des eaux usées dans le milieu naturel... On peut espérer améliorer la qualité des masses d'eau. De plus, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle est une mesure efficace pour prévenir les inondations.

Informatif : au travers de vérifications du cycle de l'eau des immeubles bâtis, chaque propriétaire peut connaître l'état de ses installations d'eau ainsi que la réglementation et les risques sanitaires qui y sont liés.

Vous construisez une nouvelle habitation ?

Depuis le 1er juin, vous avez l'obligation d'obtenir un CertIBEau. La mise en œuvre de votre CertIBEau commence dès la demande du raccordement à l'eau de distribution (à partir du 1er juin 2021).

Pour obtenir une certification CertIBEau, vous êtes invité à prendre contact avec un certificateur agréé par la Société Publique de Gestion de l'Eau. Vous trouverez la liste des prestataires : www.certibeau.be/fr/les-certificateurs-certibeau.

Préparez la visite du certificateur : certains documents sont à fournir au certificateur. Cette préparation permettra de faciliter le travail du certificateur et d'alléger la facture de votre CertIBEau.

Il est conseillé également de demander à votre maître d'œuvre ou architecte de réaliser des photos du chantier si vous ne pouvez le faire vous-même. Ces éléments précieux faciliteront beaucoup l'analyse des données, car lors du passage du certificateur, les équipements seront pour la plupart enterrés, donc non visibles.

Quelles installations ? Il s'agit d'étudier la conformité de tous les équipements dans lesquels transitent l'eau potable et les différentes eaux usées/pluviales afin de déterminer s'il existe un risque sanitaire ou environnemental.

Pour l'eau potable

Le compteur d'eau, les divers robinets d'arrêt (sur le compteur, douche, lavabo, baignoire) Le chauffage s'il est relié à l'eau de distribution, la pompe à chaleur le cas échéant La piscine, la citerne d'eau de

pluie L'adoucisseur d'eau

Pour l'assainissement

Les canalisations qui relient les différents équipements afin de déterminer le trajet de l'eau dans le bâtiment. Les différents systèmes de traitement des eaux usées (fosse septique, station d'épuration individuelle) Le type d'évacuation des eaux grises (issues de la salle de bain et de la cuisine), des eaux noires (issues des toilettes) et des eaux pluviales (issues du toit et des rigoles). Les types d'évacuation autorisés sont l'égout (eaux grises et noires) et l'infiltration dans le sol par système de drainage ou autre (eaux pluviales).

Comment se déroule la visite du certificateur ?

Après la prise de rendez-vous, le certificateur contrôlera chaque installation. La présence du propriétaire ou de son représentant est requise. Vous devrez également veiller à ce que le certificateur ait accès à toutes les installations et vous devrez participer activement à la certification (ouvrir un robinet, tirer la chasse ...). Si tel n'est pas le cas, le certificat ne pourra pas être effectué. Ensuite, le certificateur agréé rédigera un formulaire d'attestation reprenant les données du demandeur.

Enfin, la conformité ou non de l'installation sera mentionnée, tout comme la liste des non-conformités et des recommandations éventuelles.

Le coût d'un CertIBEau ?

Le prix d'un CertIBEau dépend de son prestataire (du certificateur). Libre à vous de contacter ces professionnels pour établir un devis en fonction du bien à certifier.

Petite astuce pour diminuer le prix d'un CertIBEau : bien préparer la visite du certificateur et réunir les documents qui faciliteront son travail. Cette préparation permettra d'alléger la facture. En effet si cette recherche est effectuée par ses soins, le certificateur sera en droit de la compter dans ses honoraires.

Nous sommes conscients que cela représente un coût supplémentaire. Mais, comme pour l'énergie et la gestion des déchets, la gestion et l'entretien des installations en eau potable et eaux usées dans les bâtiments représente un enjeu important pour l'environnement. De plus, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle est une mesure efficace pour prévenir les inondations.

Vous souhaitez en savoir plus sur la certification CertIBEau :

www.certibeau.be ou info.certibeau@spge.be - 0800/11.250 (n° vert)

- Outils didactiques sur le site CertIBEau en un clic
- En images
- Certibeau vidéo générale explicative dont les enjeux (sanitaire/environnementale/informatif) www.certibeau.be/fr/installations-eau-videos
- Comment évacuer correctement les eaux pluviales [m.facebook.com/watch/?v=507500763812569&rd](https://www.facebook.com/watch/?v=507500763812569&rd)



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CINÉ-CLUB CITOYEN

Pour les deux dernières rencontres cinéma de l'année 2021, le Centre culturel et le MONTY, ainsi que les citoyens impliqués dans la programmation, vous ont sélectionné deux films très différents mais de même qualité. Les projections seront suivies d'un échange avec des personnes qui donneront un éclairage local aux thématiques développées dans les films.

« Josep » d'Aurel, le 18 novembre

Avant-dernier rendez-vous 2021, « Josep », d'Aurel, long métrage d'animation a été récompensé d'un César en mars dernier. *Février 1939. Submergé par le flot de Républicains fuyant la dictature franquiste, le gouvernement français les parque dans des camps. Deux hommes séparés par les barbelés vont se*

lier d'amitié. L'un est gendarme, l'autre est dessinateur. De Barcelone à New York, l'histoire vraie de Josep Bartolí, combattant antifranquiste et artiste d'exception.

La projection de ce film d'animation (ados-adultes) sera suivie de la rencontre avec un professeur de l'IAD qui vous parlera des coulisses du cinéma d'animation en Belgique et de la réalité des travailleurs du cinéma.

« Tomboy » de Céline Sciamma, le 9 décembre

« Tomboy » est une plongée percutante au cœur de l'enfance et de ses troubles naissants. Laure, 10 ans, est un garçon manqué. Arrivée dans un nouveau quartier, elle fait croire à Lisa et sa bande qu'elle est un garçon. L'été devient un grand terrain de jeu et Laure devient

Michael, un garçon comme les autres... suffisamment différent pour attirer l'attention de Lisa qui en tombe amoureuse. Laure profite de sa nouvelle identité comme si la fin de l'été n'allait jamais révéler son troublant secret.

La projection sera suivie d'une discussion avec Julie, la maman d'un enfant non binaire.

Informations

Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27

Ciné-club citoyen, en partenariat avec le MONTY.

Projection de « Josep » d'Aurel le jeudi 18 novembre à 20h

Projection de « Tomboy » de Céline Sciamma le jeudi 9 décembre à 20h

Au Monty, 58 rue de Charleroi – 5€



CONTES D'HIVER À VILLERS-LA-VILLE

Le 5 décembre, tandis que l'hiver approche et que votre lettre au Grand Saint est prête, laissez-vous guider sur les sentiers de Villers-la-Ville, lors d'une balade découverte !

Vos chaussons sont devant la cheminée et la nature se repose... Mais il se passe toujours des choses à l'extérieur... Laissez-vous guider sur les sentiers de Villers-la-Ville et tendez l'oreille : au détour d'un bosquet, à la croisée des chemins, au milieu d'une clairière. Bavar, le passeur d'his-

toire vous plongera dans son univers fantastique et déjanté !

Informations

Contes d'hiver à Villers-la-Ville Balade découverte, le dimanche 5 décembre Rendez-vous au Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville à 10h - Gratuit !

Une initiative du relais du visiteur de Genappe – le 38, Carrefour culturel

Réservation indispensable à info@relaisduvisiteur.be ou au 067/77.23.43.

« LES OISEAUX » : LE SECOND SPECTACLE DES ROUT'ARTS

Encadrée par Coralie Vanderlinden (comédienne) et Piwi Leman (chanteur compositeur), tous deux professionnels du spectacle, ainsi qu'Alicia Bernard (chorégraphe à la Maison de jeunes), la troupe amateur des Rout'Arts vous invite à découvrir son tout nouveau spectacle mêlant chants, comédie et danse.

Le résultat d'un travail participatif dans lequel chacun a esquissé les contours d'une histoire aussi touchante que drôle !

L'histoire

Claire adore les oiseaux ! Toute la ville le sait. Depuis qu'ils ont disparu, ses voisines s'unissent pour lui cacher cette situation !

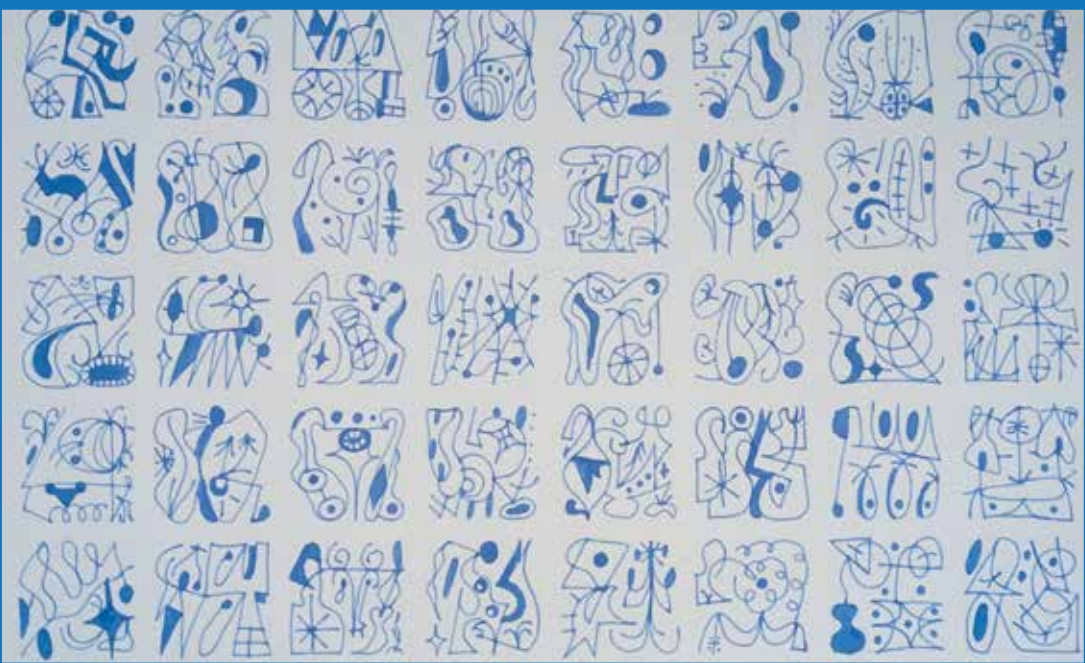
Elles font preuve de beaucoup d'imagination pour détourner son attention et inventent de nombreux subterfuges. L'immeuble deviendra petit à petit, un lieu de poésie, de chant et d'espoir...

Informations

Spectacle « Les oiseaux » Vendredi 10 décembre (20h) et dimanche 12 décembre (10h30) Au MONTY, 58, rue de Charleroi.

Gratuit ! Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27

Une initiative du Centre culturel et de la Maison de jeunes, avec la participation des Rout'Arts de la Culture, du CPAS de Genappe et de Lire et écrire.



EXPO « FORMES ET COULEURS »

Marine et Alex sont deux jeunes artistes originaires de Genappe. Ensemble, ils ont décidé de mêler leur art pour vous proposer une exposition unique en son genre : « Formes et couleurs ». À découvrir au 38, Carrefour culturel, du 25 novembre au 4 décembre. Accès libre ! Vernissage et bulles offertes le jeudi 25 novembre à 18h.

Les artistes

Alex Lambert Van Hout dessine des lettres depuis 10 ans. Inspiré du graffiti mais éga-

lement par des artistes d'art contemporain, il a profité du premier confinement pour se mettre à produire et partager des lettrages abstraits réalisés au stylo.

Marine Goethals, quant à elle, a rencontré la céramique un peu par hasard, à l'âge de 11 ans. Depuis, elle illustre des objets en terre cuite qui embellissent le quotidien.

Elle réside à Bruxelles mais revient régulièrement à Glabais, son village natal, où se trouve son atelier.

Un atelier de découverte de la peinture sur terre cuite

Les samedi 27 novembre et 4 décembre, de 14h30 à 16h, Marine vous propose une initiation à la peinture sur terre cuite. Vous aurez l'occasion d'associer les couleurs, de réfléchir aux formes et de peindre une assiette façonnée par ses soins. Gratuit !

Informations

Expo « Formes et couleurs » + ateliers. Du 25 novembre au 4 décembre, accès libre Du lundi au samedi de 9h à 17h Au 38, Carrefour culturel



TOITURE – CHARPENTE – ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSEE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



« JEUX D'HIVER », UN STAGE POUR LES ADOS ET LES ADULTES

Cet hiver, un seul stage viendra animer les vacances de Noël aux Ateliers du Léz'Arts... Myriam Deru proposera aux adolescents et aux adultes des rencontres matinales du 3 au 7 janvier 2022. Un focus créatif sur tous ces jeux qui agrémentent l'hiver ! Il s'agira d'une semaine pour partir dans le blanc des paysages vers le ski, la luge, les boules de neige, les chiens de traîneau, les igloos, les sapins enneigés... Différentes tech-

niques seront au rendez-vous. Gravure sur tetrapak, brou de noix, aquarelle, monotype, acrylique etc...

Informations

Stage « Jeux d'hiver » Pour ados et adultes du 3 au 7 janvier aux Ateliers du Léz'Arts
Au 38, rue de Bruxelles à Genappe, de 9h à 12h - PAF : 60€
Réservations : 0488/89.93.78 - cecgenappe@gmail.com.



PETIT DÉJEUNER OXFAM

« À emporter »

Cette année, PACAGE vous propose de venir chercher votre PACK petit déjeuner au Monty, rue de Charleroi 58 à Genappe-centre, le dimanche 21 novembre entre 8h30 et 11h, à condition de l'avoir réservé au préalable et avant le 11 novembre en envoyant un mail à info.pacage@gmail.com.

Il existe 3 types de pack : pour 2 – 4 ou 6 personnes qui contiennent :

Pack 2 personnes (25€) : 250 gr café Highland moulu, sachets de thé Bio Chai, jus d'orange (20 cl) et jus worldshake (20 cl), confiture bio rhubarbe-fraises 220 gr, 2 barres chocolat 50 gr (noir et praliné), 2 barres sésame bio (20 gr), 4 pistolets et des fruits frais.

Pack pour 4(40€) ou 6 personnes (50€) : 250 gr café Highland moulu, sachets de thé Bio Chai, jus de pommes fraîchement pressé (1L), pâte à tartiner aux noisettes bio sans huile de palme, gelée pomme-sureau 220 gr, chocolat au lait bio au sel et caramel 100 gr, nouveau crackers quinoa riz, 8 ou 12 pistolets et des fruits frais.

Nous pouvons également vous livrer votre petit déjeuner, le 21 novembre durant la matinée. Il est alors indispensable de nous transmettre votre adresse et un n° de téléphone/GSM de contact.

Dans les deux cas, seuls les packs qui auront été prépayés sur le compte de PACAGE (BE27 0682 4696 6673), vous seront réservés.

Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

EN NOVEMBRE AU MONTY

Les rencontres PERMACULTURE POUR TOUS !

Ces rencontres se déclinent désormais en ateliers pratiques ou en table de discussion sur une thématique. Voici le calendrier des prochaines activités (sous réserve de modification) Ateliers pratiques et Tables de discussion alternent tous les quinze jours. En partenariat avec le groupe Echange de graines et semences à Genappe
Tous les dimanches au MONTY de 11h à 12h...et plus si affinités.

07/11/21

Ateliers pratiques : Préparation du jardin pour l'hiver
Lieu : dans le jardin de Benoît à Baisy Thy

14/11/21

Tables de discussion : Quels sont les meilleurs fumiers pour le jardin ?

21/11/21

Ateliers pratiques : construction de nichoirs ou mangeoires pour les oiseaux ou construction d'hôtels à insectes

Le MONTY : 58 rue de Charleroi, 1470 Genappe
Réservation pour les ateliers pratiques : reservation@lemonty.be
Pas besoin de réserver pour les tables de discussion.



Samedi 13/11/21, à 20h :

Les ça m'dit bien du Monty

Matthieu Thonon en concert

Pianiste bruxellois aux mots bien sentis, sans fioritures, qu'ils nous parlent doux ou dur, Matthieu Thonon nous a chanté "De beaux lendemains" un premier album qui mélange souvenirs, galères, plaisirs...

De Rose Bonbon à C'est ça le monde, ses compositions font le grand écart, son ton aussi. Des chansons qui se sont baladées un peu partout en Belgique (Festival des Libertés, Jam'in Jette, La Soupape, La Vénérerie, Les Riches Claires...).

Fin 2019 est sorti "Le silence des alouettes" un nouvel album éclectique teinté de mélodies pop, d'une touche électro et de deux bugles qui appuient le quartet clavier-guitare-basse-batterie. Les textes abordent des préoccupations diverses, parfois avec ironie, toujours avec tendresse. L'amour, le temps qui passe, l'oubli, le possible effondrement.

Le renouvellement, aussi ! Déplacer nos perspectives, mieux nous regarder, préserver la biodiversité... Un CD-livre d'une humanité en transit vers des lendemains à réinventer, illustré par Pierre Lecrenier. Du neuf incarné sur scène en duo avec Daniel Vincke (basse, guitares, percus et voix). Entrée en participation consciente, 10, 15 ou 20 euros

Jeudi 18/11/21

Ciné-club

Josep

D'Aurel - Film d'animation - France/Belgique/Espagne - 2020 - Durée : 1h14.

Février 1939. Submergé par le flot de Républicains fuyant la dictature franquiste, le gouvernement français les parque dans des camps. Deux hommes séparés par les barbelés vont se lier d'amitié. L'un est gendarme, l'autre est dessinateur. De Barcelone à New York, l'histoire vraie de Josep Bartolí, combattant antifranquiste et artiste d'exception.

La projection sera suivie de la rencontre avec un professeur de l'IAD qui vous parlera des coulisses du cinéma d'animation en Belgique et de la réalité des travailleurs du cinéma.

En partenariat avec le Centre Culturel de Genappe



21/11/21 de 8h30 à 11h

P'tit dej oxfam à emporter

26/11/21 à 20h30

Coup de cœur du TOF Poucet

Marionnettes - Conte pour individus fêlés
Les Royales Marionnettes (Belgique)
Tout public à partir de 8 ans
Venez ... Venez ... Ne restez pas perdus dans la forêt, le danger vous guette, la nuit tombe et les loups sortent de leur tanière... Il est dangereux de flâner dehors à cette heure... Venez vous réfugier dans la cabane de Poucet... Installez-vous bien au chaud, gardez vos enfants à l'abri près de vous... Tant de choses peuvent arriver dans les contes pour enfants... »

Dans cette réinterprétation du conte de Charles Perrault, le public rencontre un Poucet devenu adulte, à l'allure d'un vagabond patibulaire. Il nous raconte l'histoire de son abandon, de ses angoisses burlesques de se perdre. Mais aussi ses aventures chez l'ogre, celui-là même qu'il a convaincu de devenir son père adoptif et dont il a marié la plus jeune des filles, celle qui lui a fait sept enfants.
Hanté par l'idée de dévorer sa femme et ses enfants, il disparaît parfois quelques jours. Il suit les cailloux blancs qui le mènent ici, dans la cabane abandonnée de son enfance.

PAF : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants)
Organisé par le TOF THEATRE
Réservations : reservation@lemonty.be



3/12/21, à partir de 19h

Le MONTY fait son Karaoke !

Envie de monter sur scène et de chanter devant un public en extase ? Voilà le 1er karaoké du Monty, ouvert à tous les talents, qu'ils soient bons ou mauvais ! Sortons de la morosité et chantons ensemble ! Entrée libre et gratuite.



5/12/21 à 14h

Qui de mieux que Monsieur Nicolas pour fêter la St Nicolas au MONTY ?

Votre enfant vous en a peut-être parlé au mois de mai dernier ? Monsieur Nicolas est venu jouer dans toutes les écoles de la ville de Genappe. Si vous avez envie de découvrir le spectacle dans une vraie salle, d'offrir ce voyage à vos enfants pour la Saint-Nicolas c'est possible, Monsieur Nicolas sera au Monty ce dimanche 5 décembre à 14h pour une représentation qui sera aussi l'occasion pour lui de vous présenter le livrecd qui accompagne le projet écrit par sa femme Julie De Wever et illustrée par Arnold Hovart. Réservation recommandée : pierre@lemonty.be
Prix en conscience : 5, 10 ou 15 Euros



Genappe perd la Boule 2021

APPEL À BÉNÉVOLES "Genappe perd la Boule"

La 7ème édition du Festival international de Marionnettes et de Théâtre d'Objet « Genappe perd la boule » approche à grands pas. Pour cette nouvelle édition, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider à organiser ces 3 jours de festivités. Cette année le Festival commencera le vendredi 17 décembre pour se clôturer le dimanche 19 décembre. A vos agendas !
Bar / hébergements artistes / accueil du public / billetterie / montage/démontage / décoration / cuisine /... Les postes sont diversifiés et il est certain que vous trouverez votre place dans cette organisation joyeuse.

Pour rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez le TOF Théâtre et le Monty par courriel : pierre@lemonty.be !
Si vous connaissez, autour de vous, des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à faire passer l'information.





AMNESTY INTERNATIONAL PRIX NOBEL DE LA PAIX

A 8256 kms kms l'un de l'autre, par leurs idées et leurs actions, une femme et un homme sont unis pour le meilleur (un tout petit peu) et le pire (énormément).



Maria Ressa



Dmitre Mouratov

C'est grâce à l'agence de rencontre Prix Nobel de la Paix que leur engagement à la vie et à la mort à été proclamé en d'octobre dernier devant une grande part de la population mondiale.

Que font-ils chaque jour ?

Elle, journaliste, Maria Ressa, Philippine, fonde en 2012 un site d'information en ligne : « Rappel », rare média indépendant dans un pays gangrené par la corruption. Elle expose la sinistre réalité du régime du président Rodrigo Duterte.

Lui, Dmitre Mouratov, Russe, rédacteur en chef de Novaïa Gazeta, « journal le plus indépendant de Russie. Journalisme factuel, intégrité professionnelle en font une source importante d'information sur les aspects condamnables de la société russe »

Leurs conditions de travail ?

Elle : intimidations, arrestations et emprisonnements divers, payements de cautions pour rester libre, procès actuel en diffamation inexistante, condamnation à 6 ans de prison (en appel actuellement, reste en liberté provisoire),

Lui : harcèlement, menaces, violences, meurtres de 6 journalistes de son équipe, suivi d'une enquête foireuse de 15 ans, le commanditaire étant connu mais « ... qui a tout simplement bénéficié d'une indulgence ».

Que pensent-ils de ce prix Nobel ?

Elle : « ...se demandant toujours si ces années de combats sans grands résultats valent le coup » ne cachait pas l'encouragement précieux de ce soutien extérieur, « cela nous donne de l'énergie pour se persuader qu'on est du bon côté de l'histoire »

Lui : « Ce prix n'est pas mon mérite personnel. C'est celui de ceux qui

sont morts en défendant le droit des gens à la liberté d'expression ».

Et Amnesty International (Prix Nobel de la Paix 1977) dans tout ça ?

Depuis sa création en 1961, Amnesty International, combattant sans relâche des libertés d'expression, n'en sort pas du chaos des êtres emprisonnés à vie, des têtes qui tombent. Par contre, notre travail très quotidien pour les damnés de ce monde recueille des mercis permanents de ceux qu'on a pu sortir de l'ombre. Travail basé au jour le jour sur les enquêtes des répressions et en parallèle sur ce qu'on appelle « le soutien de l'opinion publique », c.à.d. vous, moi.

Alors cet article est écrit parce que la campagne annuelle de vente des bougies (la flamme au bout du tunnel) avec les diverses pétitions précises à signer, se prépare et a débuté officiellement le 20 novembre.

Informations

Groupe 19- Amnesty International
Fabienne Mischak : 0498/88.33.74
fmischak@hotmail.com
Jean-Philippe Chenu : 0476/40.22.86
jpchenu@skynet.be

KHÉOPS À GLABAIS

La création de l'ensemble Kheops est le couronnement d'une amitié profonde, d'une union et d'un bonheur de faire de la musique ensemble qui durent depuis plus de 20 ans. Fondé par trois musiciens belges reconnus sur la scène internationale - Marie Hallynck, violoncelliste, Ronald Van Spaendonck, clarinettiste, et Muhiddin Dürrüoğlu, pianiste et compositeur - Kheops a vu le jour en 2006. Avec la harpiste Sophie Hallynck, ils forment désormais le « carré de base » de cet ensemble à géométrie variable.

La pyramide de Kheops repose, comme l'ensemble musical qui en a pris l'appellation, sur un "carré de base" qui en assure la solidité des fondements. Ses parois, qui se dressent au soleil, sont comme les facettes représentatives des différentes personnalités des partenaires de l'ensemble, à la fois si nettement caractérisées et si intensément convaincues des bienfaits d'une collaboration, pour tous et chacun. Une pyramide est le fruit d'un long et patient travail, qui exige engagement et abnégation : chacun, en toute humilité, apporte sa pierre à l'édifice à venir.

La configuration à géométrie variable de KHEOPS lui garantit une réelle liberté de programmation et lui permet d'envisager des propositions originales.

Pour notre concert, c'est le trio fondateur qui sera présent.

Marie Hallynck, soliste confirmée, chambriste et pédagogue passionnée, figure parmi les violoncellistes incontournables de sa génération. On ne la présente plus au public belge, mais sa notoriété est mondiale : elle s'est produite en soliste dans les plus grands orchestres, dans les salles les plus prestigieuses ou comme chambriste en compagnie des plus grands solistes.

Muhiddin Dürrüoğlu, pianiste, compositeur, pédagogue, est un musicien aux multiples facettes, doté d'une personnalité artistique hors du commun. A

18 ans, muni déjà d'une solide formation comme pianiste et en composition musicale, il s'installe à Bruxelles où il parfait sa formation, en particulier à la Chapelle Musicale, où il rencontre Marie, et ils deviennent partenaires à la scène comme à la ville.

Ronald Van Spaendonck est considéré comme l'un des meilleurs clarinettistes de sa génération. Formé par les plus éminents professeurs, il se produit partout dans le monde, (Europe, Amériques, Asie...) comme soliste, mais aussi comme pédagogue unanimement apprécié. Ses liens d'amitié avec Marie et Sophie Hallynck, leurs activités d'enseignants avec Muhiddin au Conservatoire de Bruxelles, leurs prestations communes un peu partout, rendaient évidente leur association dans le projet Kheops.

Au programme :

Beethoven :

7 variations sur un thème tiré de La Flûte Enchantée de Mozart. (Piano, violoncelle)

Trio en si bémol majeur op 11 pour clarinette, violoncelle et piano

Alban Berg : 4 pièces pour clarinette et piano

Johannes Brahms : Trio op. 114 en la mineur pour clarinette, violoncelle et piano

Informations

Le 21 novembre 2021 à 17 h à l'église de Glabais
Prix des places : 18 € en pré-vente, 20 € le jour du concert (50% pour - de 18 ans)
Vente et réservation : hubert.fris-saer@gmail.com - H. Frissaer : 067/77.10.51 - 0475/63.96.01
François Seynaeve : 0477/38.14.33
Compte Musique à Glabais : BE19 0682 4291 5612

Sous réserve de nouvelles recommandations sanitaires au moment de l'événement, et pour permettre à un maximum de personnes de suivre le concert, le port du masque sera demandé à l'intérieur, ainsi que la présentation d'un covid safe ticket à l'entrée.



ARMISTICE 1918

Rapatriement des militaires décédés sur le champ de bataille

La signature de l'armistice avait mis fin aux combats de la Grande Guerre. C'était plus précisément le 11 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands signaient la capitulation.

Cette année marque le centenaire du rapatriement en Belgique des militaires décédés sur le champ de bataille. En novembre 1921, à la demande des familles et selon la loi, les corps sont rapatriés vers leurs villages natales.

Gelasse BURTON est âgé de 23 ans au début de la Grande Guerre. Il décède au hameau de Vulderhoek à Cortemarck (Dixmude), le 15 octobre 1918. A son décès, il est inhumé dans un cimetière des Flandres. Plus tard à la demande de la famille, son corps est rapatrié à Vieux-Genappe et inhumé dans le cimetière autour de l'église, le 18 novembre 1921 en même temps que son camarade Félicien TUBIERMONT, décédé à Rouen à l'âge de 27 ans. Florimond JACQUES fut inhumé dans le cimetière d'Hauthem en Flandres. Comme ses camarades, son corps est rapatrié

et inhumé dans le cimetière de Genappe, situé sur l'entité de Ways, le 27 novembre 1921. Les écoles catholique et communale de Genappe avaient participé à ses funérailles. Un grand cortège s'était formé pour remonter la rue de Ways vers le centre du village.

Armand GINION, caporal au 9e régiment de ligne, engagé comme volontaire le 3 juillet 1915, matricule n°1380, a voulu quitter son village pour aller rejoindre les rangs de l'Armée belge. Parti courageusement à l'offensive, le 28 septembre 1918 à 10h30 du matin, après avoir conquis plus de 3 km de tranchées ennemie au pied de la fameuse crête des Flandres près de Staden, l'obus fatal le fauche dans sa splendeur à Passchendaale. Enseveli dans sa couverture, il fut enterré à l'endroit où il était tombé. Sa tombe n'était qu'une petite bute de terre surmontée d'une croix en bois.

Son corps fut rapatrié à Vieux-Genappe et inhumé dans le cimetière autour de l'église, le 27 novembre 1921 en même temps que son camarade Emile HAUCHART, caporal au 1er régiment des carabiniers cy-

clistes, matricule 60125, décédé au hameau de Beitem à Rumbeke (Roulers), le 19 octobre 1918.



Armand GINION

Caporal au 9e régiment de ligne

Renseignements

Cérémonie Armistice 1918 à l'église de Vieux-Genappe, suivie au monument des victimes des guerres, situé à l'Hôtel de Ville, le jeudi 11 novembre 2021 à 9h45.

Le comité de la Fédération Nationale des Combattants, section de Genappe
Éric Tubiermont
Président
tubiermont.eric@hotmail.com

Pattyn

Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71

www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe

THÉÂTRE WALLON

« 'ÈCRwèyâCe Nouvèfe Çavote » Présente L'grande Lu'u , avec le soutien d' El fine equipe Comédiye guéye in 3 akes d'à Christian Derycke

Mètuwe in aclot pa Marcel Marchand Mise in sinnepa Julie Marchand Avè : Etienne Cornil, Dominique Chaussée, David Gauthier, Didier Jullion, Véronique Leclercq, Julie Marchand, Martine Pee-

ters, Dany Taburiaux, Jean-Noël Sente Lès djoune dè mwins dè 18 ans pouront rintrepou ril Informations Les samedi 13 novembre à 19h30 et dimanche 14 novembre à 15h dans la salle communale de Loupoigne (rue du centre, 28A -1471 Loupoigne) Réservation au 0491/31.72.40 : Droit d'entrée :10 € Covid Safe Ticket obligatoire



CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE SUR LA PETITE FAUNE

Dans le cadre de la semaine de l'environnement 2021, la Ville de Genappe, en collaboration avec le Relais du visiteur, a lancé un concours photographique sur la petite faune.

L'objectif de ce concours était de découvrir, à la fois, les milieux naturels de notre pays, mais également de présenter la beauté du monde animal immédiat, celui qui nous entoure.

Le concours a regroupé plus de 300 votes qui ont désigné les 3 gagnants qui repartent avec un panier de produits locaux. On trouve sur la 1ère place du podium, Madame Thys de Ways et son papillon, la 2ème marche du podium est occupée par Madame Van Tomme de Loupoigne pour son écureuil et la médaille de bronze est octroyée à Monsieur Jonckers de Genappe pour son renard.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble

des participants ainsi que toutes les personnes qui admirent et protègent notre petite faune au quotidien.



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE
SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03



40 ANS DE MUSIQUE AVEC LE RMG

Le Renouveau Musical Genappe passe un cap en cette année 2021 ; cela fait maintenant quarante ans que ses musiciens égaient la vie culturelle et associative de notre cité. L'événement sera fêté le vendredi 26 novembre lors du traditionnel Concert de Gala en l'église Saint-Géry de Vieux Genappe.

Le rendez-vous sera rehaussé par la participation exceptionnelle de l'Ensemble de Trompettes du Brabant Wallon, ceci en première partie de soirée mais aussi au côté des musiciens locaux pendant le concert

« L'épisode Covid » a certes mis entre parenthèses les activités de l'harmonie, mais les affaires ont maintenant bien repris depuis fin août.

En quarante ans, on ne compte plus les activités propres du

groupe mais aussi plus largement les organisations culturelles, folkloriques, patriotiques, et autres ancrées dans la vie associative de nos villages qui ont vu la participation du RMG et qu'il continue d'animer : Carnaval de Genappe, Fêtes de la Saint Hubert à Baisy-Thy, Tour Saint Barthélémy, Marché de Noël, inaugurations en tous genres, commémorations patriotiques du 11 novembre... Que de sollicitations officielles ou venant d'associations locales ont vu (ou plutôt entendu) résonner les notes de nos musiciens.

Au fil du temps, l'harmonie a aussi créé et installé ses propres organisations (Oberbayern fin février/début mars, Festival et Barbecue musical plus récemment en mai, Concert de Gala en novembre) au calendrier des

activités récurrentes de notre vie associative ; sans oublier enfin les nombreuses sorties en dehors de Genappe, en Belgique et ailleurs ancrées dans les mémoires de ses membres les plus anciens.

Aujourd'hui, l'effectif est certes plus réduit, mais la qualité du répertoire et des musiciens est reconnue et établie.

Les fidèles et tous les autres qui le souhaitent sont attendus le 26 novembre pour une fois de plus en juger et souffler les bougies du/de la quadragénaire.

Informations

Le Gala des 40 ans du Renouveau Musical. Le 26 novembre, début du concert à 20h. Droit d'entrée : 7€. Info et réservation : rmgenappe@skynet.be 067/77.17.08

SERVICE ENTRETIEN :
PROPRETÉ ET SÉCURITÉ ASSURÉES

Régulièrement, votre bulletin communal vous propose de découvrir les services et les personnes qui, au quotidien remplissent les missions qui leurs sont confiées par les autorités.

Après le service Travaux, le service entretien est celui qui compte le plus grand nombre de personnes. Composée d'une équipe de 18 à 20 techniciennes de surfaces professionnelles encadrées par Marianne Baré, leur chef de service, elles travaillent sous contrat mi-temps, ¾ temps ou temps complet selon la charge de travail et les sites auxquelles elles sont attachées :

- Les six écoles communales
- Les trois MCAE (crèches communales)
- L'Hôtel de Ville et les bureaux de l'Administration
- Le Service travaux administratif et technique

- L'Académie de danse et musique
- La Bibliothèque
- La Maison de l'Emploi
- La Salle de Sport polyvalente Espace 2000
- 2 bâtiments accueillant les diverses associations de l'entité

L'objectif principal étant d'offrir aux citoyens, tous publics confondus, des lieux propres, sains, accueillants et sécurisés, nos équipes restent au quotidien, attentives, dévouées, performantes, motivées et pour la plupart, depuis de nombreuses années dans nos services.

Le métier est difficile, souvent méconnu et peu considéré, les horaires sont ingrats, le travail est éprouvant physiquement, répétitif et demande beaucoup de qualités et de compétences telles que : assiduité, autonomie, débrouillardise, efficacité, initia-

tive et bien d'autres encore au vu de la crise sanitaire qui exige une charge de travail supplémentaire, une hygiène minutieuse, des désinfections quotidiennes strictes des lieux et une vigilance toute particulière suivant les mesures sanitaires prescrites par les services de sécurité et médicaux compétents.

Peu importe la météo, il faut être présent, tous les jours que ce soit dès 6h du matin pour une partie ou jusqu'à 20h pour d'autres pour que les locaux qui accueillent du public soient nettoyés tous les jours.

Travailleuses de première ligne et de l'ombre, elles ne sont pas souvent mises en lumière pourtant, que seraient nos locaux si elles n'étaient pas là !

Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur disponibilité.





LES PESTICIDES MIS DE CÔTÉ : DE NOUVEAUX TRAITEMENTS CONTRE LES MAUVAISES HERBES

La recherche agronomique et les progrès technologiques mettent aujourd’hui, entre les mains des agriculteurs, des alternatives plus respectueuses de l’environnement que les traditionnels pesticides. Ces nouvelles possibilités sont porteuses d’une agriculture moins nocive pour l’eau.

Focus sur quelques outils de désherbage mécaniques.

Le désherbage mécanique est une alternative aux pesticides pour lutter contre les mauvaises herbes. Il peut être utilisé seul, ou combiné à d’autres moyens agronomiques. Quoi qu’il en soit, son but est de réduire, voire supprimer, l’utilisation d’herbicides sur les cultures. Cette manière de procéder participe à la préservation de la ressource en eau. Moins il y a de pesticides appliqués sur les cultures et moins il y a de risque de contamination des nappes phréatiques ou des cours d’eau.

Le désherbage mécanique permet aussi de conserver et améliorer la structure du sol. Le ruissellement est limité et le maintien d’un bon niveau d’hydratation et d’aération du sol est assuré.

La bineuse, zéro pesticide !

La bineuse est une machine entièrement mécanique. Elle est adaptée aux cultures en ligne, comme le maïs ou la betterave. Ses atouts sont nombreux : aucun pesticide n’est utilisé, très efficace entre les rangs de culture, nombreuses possibilités d’équipement. On peut, en effet, changer et adapter les « lames » de la bineuse selon l’écart entre les lignes de culture. Ces lames vont pénétrer dans le sol pour couper les mauvaises herbes. Comme la machine ne passe qu’entre les rangs, elle détruit ainsi les mauvaises herbes, tout en préservant la culture.

La désherbineuse

un bon compromis alliant mécanique et chimique, la désherbineuse permet d’agir entre et sur les rangs de la culture. Si la partie bineuse de la machine agit toujours entre les rangs, le produit chimique est pulvérisé sur la ligne de plantation. Il est donc uniquement utilisé là où les lames de la bineuse pourraient endommager la culture. Cette machine permet ainsi de diminuer jusqu’à 70% la quantité de pesticides utilisée. L’application de produit phytosanitaire est très localisée, ce qui limite aussi sa propagation en dehors de

la parcelle. Avec ses deux actions en une, la désherbineuse permet en plus de réduire le nombre de passages, et donc de pulvérisations.

Des outils innovants en test

Ne pas utiliser de produits chimiques c’est bien. Mais si le travail pouvait se faire tout seul, ce serait encore mieux ! Cette idée n’est pas complètement folle puisque des scientifiques travaillent notamment sur un robot autonome de désherbage mécanique. Cette machine se guiderait donc seule, grâce à un GPS, entre les rangs de culture pour éliminer les plantes indésirables. Pour l’instant, des essais sont menés en culture de pommes de terre, ce qui est inédit. Une autre innovation consiste à envoyer un courant électrique dans le sol pour détruire les mauvaises herbes. Cet outil électrique serait utile pour des grandes cultures, mais aussi le long des voiries. Si pas mal d’alternatives aux pesticides existent donc déjà, d’autres sont encore en train de se développer. Pour préserver nos sols, notre environnement et notre eau, les agriculteurs font évoluer leurs pratiques et les scientifiques s’efforcent d’amener de nouvelles solutions.

ACTION « ZÉRO MÉGOT » POUR NOS RESTAURATEURS

Dans le cadre du Plan Local de Propreté, la ville a décidé de mettre en place une action « Zéro mégot ». En mars dernier, la ville a installé des cendriers muraux extérieurs dans l’ensemble des bâtiments publics afin de venir à bout de la pollution due aux mégots de cigarettes. Depuis l’entrée en vigueur de l’interdiction de fumer dans les établissements Horeca, beaucoup de mégots se retrouvent jetés sur le sol devant les cafés et restaurants

blème important auquel nous sommes confrontées dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, Horeca étant donné que fumer n’est plus autorisé dans les lieux fermés.

Il est important de savoir qu’un mégot de cigarette peut mettre jusqu’à 15 ans pour se dégrader. Et lorsqu’il est en contact avec de l’eau, il peut polluer 500 litres d’eau par les substances chimiques qu’il libère.

La ville a donc décidé de continuer son combat contre les mégots et à proposer d’offrir un cendrier aux restaurateurs de l’entité. La ville a donc pris contact avec les 26 d’entre eux et leur a proposé de poser un cendrier mural. Ce n’est pas moins de 19 restaurateurs et donc 19 cendriers qui ont été distribués durant le mois d’octobre. Le matériel est donné gratuitement par la Ville mais en échange, le nettoyage et la vidange sont à charge du propriétaire du lieu.

Ces actions de sensibilisation ont pour but de réduire la quantité de mégots trouvée dans nos rues. La question du jet de mégot est un pro-

Alors, en ayant connaissance de cela, faites un petit geste pour la nature !



TRAVAUX D’AMÉNAGEMENT À LA CRÈCHE « LES PETITS BATEAUX »

L’accueil de la petite enfance reste une priorité à Genappe. Après l’ouverture des Mini-Pousses à Bousval en 2018, après l’ouverture des Arsouilles cette année (voir article dans ce journal), c’est au tour de la crèche des Petits Bateaux de s’agrandir.

C’est chose faite depuis le 1er octobre de cette année. Nous passons de 24 places à 28 places et pouvons donc accueillir 4 enfants en plus, voire même 6 ou 7 s’ils viennent à temps partiel. Un petit coup de pouce pour les nombreuses familles en attente d’une solution de garde pour leur enfant.

Pour ces travaux d’agrandissement, nous avons déplacé la consultation ONE dans les anciens locaux du Syndicat d’Initiative que nous avons rénovés

et aménagés pour convenir aux besoins des travailleurs sociaux et des bénévoles de la consultation ONE. Au moyen d’un budget de 25.000 € en partie subsidié par la Province du Brabant wallon, nous avons déplacé des cloisons pour agrandir la superficie de la crèche, aménagé des sanitaires, remplacé le revêtement de sol, prévu un nouveau meuble pour changer les enfants, etc ... Une toute nouvelle pièce dans cette crèche.



SEMAINE DE L'ARBRE

Comme chaque année, la Ville de Genappe vous offre des plants à l’occasion de la Semaine de l’Arbre. Pour votre plus grand plaisir, vous retrouverez des essences pour constituer une haie vive mais également des petits fruitiers ainsi que des vignes.

Ces arbres agrémenteront vos jardins et participeront à rendre nos milieux de vie plus riches

en biodiversité. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 novembre 2021 entre 10h et 12h sur le site de l’Espace 2000 pour venir chercher ces petites merveilles.

Vous y rencontrerez notre équipe « environnement et espaces verts » qui se fera un plaisir de vous accueillir. Un stand Natago-

ra sera également présent. Bienvenue à tous !

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme Swerts 067/79.42.29 ou environnement@genappe.be.





« LA PAPOTE »

Une table de conversation à Genappe.

Chaque mardi, de 9h à 11h à la Bibliothèque de Genappe, les participants se réunissent autour d'une table, pour échanger autour d'un thème de la vie quotidienne.

L'objectif ? Améliorer la maîtrise de la langue, devenir autonome, échanger, créer du lien, permettre aux participants une meilleure intégration mais aussi, s'ouvrir à d'autres cultures. Il s'agit, à travers l'apprentissage de la langue, de permettre aux personnes de prendre conscience de leur situation, de mettre des mots sur ce qu'elles vivent et d'exercer un pouvoir réel dans leur vie en vue d'un changement.

Ce projet est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, poli-

tique et culturelle. De plus, cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...

Ce projet développe des ateliers d'apprentissage chaque semaine en collaboration avec le Centre de lecture Publique de Genappe et des pédagogues volontaires et bénévoles.. Grâce au Plan de Cohésion Sociale, différents acteurs de l'entité y sont également associés tels que le Centre d'Intégration du Brabant Wallon, le Centre Public d'Action Sociale et l'Aide en Milieu Ouvert Tempo.

Si vous désirez y participer ou encore, de plus amples informations, vous pouvez contacter Justine Servais au 067/79.42.39 ou via justine.servais@genappe.be.

Des animateurs
CAPE
travaillent dans les écoles de
GENAPPE



mais aussi dans notre
Centre de vacances



Durant les congés
Toussaint
Noël
Carnaval

De
2,5 ans
à 12 ans

Agréés **ONE**
www.cape-asbl.com
067/21 21 60
0473/30 51 39


optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs


Rue de Ways, 3
1470 Genappe


www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be


067/77.29.33

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS : MERCI À TOUS !

Cette année, le Grand Nettoyage de Printemps organisé par Be WaPP s'est déroulé, contrairement à ce que suggère son appellation, en début d'automne. En effet, la crise du Coronavirus ayant rendu le mois de mars inenvisageable pour l'organisation d'un tel événement, c'est finalement le dernier week-end de septembre qui a été choisi. Malgré

une météo moins propice à une action extérieure, près de deux-cent-cinquante Genappien(ne)s se sont dévoué(e)s à la propreté de notre ville.

Cette persévérance citoyenne nous conforte dans notre envie de tout mettre en œuvre pour assurer aux habitants de Genappe des espaces communs où il fait bon vivre. Près

d'une centaine de sacs de déchets, sans oublier divers encombrants (pneus, déchets électriques et électroniques, verres, ...) ont été ramassés au cours de l'action.

Ces citoyen(ne)s motivé(e)s ont toute notre gratitude pour nous avoir prouvé, une fois de plus, que les consciences sont éveillées et que les actes sont concrets.

ECOLE COMMUNALE DE LOUPOIGNE

Dans le cadre des journées « Wallonie plus propre », les élèves de l'école communale de Loupoigne ont eux aussi participé à une action de Grand Nettoyage le jeudi 23 septembre 2021.

Munis de gilets fluorescents et de gants, les enfants d'accueil et de M1 ont ramassé les déchets dans la cour de récréation, dans les espaces verts et sur le parking de l'école. Les élèves de M2 à P6 ont arpenté les rues du village afin de récolter également les déchets.

Cette opération avait pour objectif de sensibiliser les élèves et leurs proches à l'importance de respecter notre environnement et de trier ses déchets.

Après cette journée, une nouvelle action ponctuelle a vu le jour à l'école. Chaque semaine, deux élèves par classe primaire sont « les gardiens de la propreté ». Pendant la récréation du matin, ils portent le gilet fluo de « Wallonie plus propre » et circulent dans la cour. Des gants sont également à leur disposition.

Ils veillent à ce que les déchets soient jetés dans la poubelle appropriée. Si ce n'est pas le cas, ils indiquent la bonne poubelle à la personne. Lorsqu'un élève jette volontairement un déchet par terre, ils lui rappellent notre action propreté et l'importance de prendre soin de notre planète. Ils ramassent les déchets qui se seraient envolés... Si nécessaire, ils font un rappel dans les classes au retour de la récréation. Ensemble, ils gardent l'école propre !

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS : ÉLECTIONS DANS L'AIR !

En juin 2021, le Conseil communal des Enfants a réalisé et diffusé des capsules sur le harcèlement à l'école. L'objectif était de conscientiser les élèves et citoyens de Genappe à cette thématique.

Ce mois de septembre marque une nouvelle année, et, avec elle, de nouvelles élections à l'horizon ! En effet, les animations et les élections du Conseil des Enfants ont eu lieu dans les classes de 5ème et 6ème

primaires des implantations scolaires de l'entité. Au programme : une animation expliquant aux élèves ce qu'est une commune, son organisation, le système électoral, les objectifs du Conseil des Enfants... et surtout, pourquoi il est important qu'un représentant de chaque école puisse se faire entendre auprès des autorités, en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens et camarades de classe.

Pour ce faire, les élèves qui

souhaitaient se présenter aux élections pour le Conseil ont eu l'opportunité de mener une campagne électorale au sein de leur école, de réaliser leurs affiches, de discuter autour de leurs idées avec leurs camarades... et, à la suite de cela, un vote « comme pour les grands » a eu lieu.

Nous accueillerons donc, en novembre, de nouveaux élus au sein de notre Conseil ! Une nouvelle année, marquée par de nouveaux projets !

9



LES DROITS DE L'ENFANT

LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT À 32 ANS

La Déclaration des droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1959. Elle pose en dix principes les droits fondamentaux permettant « une enfance heureuse » considérant que l'enfant « en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance ».

Depuis lors, le 20 novembre de chaque année, les Nations unies célèbrent la journée internationale des droits de l'enfant.

Viendra ensuite la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. Il y figure déjà ses grands principes tels que le principe d'égalité et de non-discrimination entre tous les enfants ou encore la nécessité de toujours rechercher l'intérêt supérieur de l'enfant.

Aujourd'hui, la CIDE est un instrument international obligatoire qui constitue une source importante du droit des mineurs.



NOVEMBRE, LE MOIS DES DROITS DE L'ENFANT

Quels que soient leur âge, leur genre, leur religion ou leur couleur de peau, tous les enfants et les ados ont les mêmes droits, qui se retrouvent tous, dans la Convention internationale des droits de l'enfant signée par 193 pays le 20 novembre 1989.

Alors, chaque année, autour de cette date anniversaire, il est essentiel de le rappeler.

Mais pourquoi les enfants et les jeunes ont-ils des droits spécifiques ? Pour bien grandir, construire leur identité et développer tout leur potentiel, ils ont besoin de manger, d'avoir une famille, de jouer, d'aller à l'école, d'être soignés et de s'exprimer. Ils doivent aussi se sentir en sécurité et être protégés contre toutes formes de maltraitance pour profiter pleinement de leur enfance.

Et un enfant qui connaît ses droits sera mieux armé pour réagir en cas de non-respect de ceux-ci et sera d'autant plus enclin à respecter ceux des autres.

A Genappe, tous les acteurs locaux se mobilisent pour garantir ces droits. Tous ensemble nous nous investissons pour assurer à nos enfants « une enfance heureuse » et ainsi répondre aux valeurs fondamentales reprises dans la CIDE, notamment :

L'épanouissement des tous petits grâce à l'accueil de la petite enfance dans nos crèches.

L'éducation dans nos écoles, maternelles, primaires et secondaires vise notamment l'apprentissage et l'épanouissement de nos jeunes. Elles favorisent également l'exercice de la citoyenneté grâce à de nombreuses activités organisées en partenariat avec (ou sans) d'autres acteurs locaux (Ville, AMO Tempo, Centre culturels, Académie de musique, Bug-1, CPAS...) Un exemple? Le conseil communal des enfants favorise très tôt l'exercice de la démocratie de

nos jeunes citoyens dès la 5ème primaire.

La santé grâce au sport accessible à tous.

La culture à travers les multiples activités des associations du 38 carrefour culturel, de l'Académie, les activités extrascolaires et bien d'autres.

Dans ce contexte, développer des projets participatifs impliquant des enfants et des jeunes est une manière de faire rayonner durablement les droits de l'enfant toute l'année, en informant le public et en mobilisant tous les acteurs impliqués dans l'organisation à mieux respecter les droits de l'enfant dans leurs activités au quotidien.

« EN AVANT », UN FESTIVAL POUR LES ENFANTS

Chaque année, en novembre, le Centre culturel met à l'honneur la Convention internationale des droits de l'enfant lors du Festival « En avant » (anciennement le Festival zéro #18). Parce que pour bien grandir et développer leur potentiel les enfants et les adolescents ont des besoins spécifiques, parce que les conscientiser à leurs droits de manière ludique et festive est essentiel, le Festival sera de retour le 21 novembre 2021 !

Les activités gratuites du dimanche 21 novembre 2021

10h - 10h45 :

Atelier « Patouille et couleurs »

Pour les enfants de 15 mois à 4 ans. Une animation du Théâtre de la Guimbarde.

Patouiller, découvrir les teintes infinies de l'argile, laisser des traces, recommencer... Nous vous proposons une exploration de la peinture à l'argile et au yaourt sur d'immenses morceaux de papier, dont les couleurs naturelles seront données par des pigments naturels (ingrédients de la cuisine, argile...

Réservation obligatoire : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

13h30 - 16h30

Ateliers et jeux au 38, Carrefour culturel

Atelier « fabrication doudous » (Opération « Boîtes à KDO)

Pour les enfants de 5 à 12 ans.

Cet atelier de fabrication de doudous permettra à tous ceux qui le souhaitent de mettre leur créativité au service d'un cadeau à offrir à un enfant placé en institution. Opération organisée par Laïcité Brabant wallon dans le cadre des Boîtes à KDO.

Atelier « Et toi, tu connais tes droits ? »

Pour les enfants de 5 à 12 ans.

C'est quoi les droits de l'enfant ? Comment les découvrir et se les approprier ? Le 21 novembre, nous proposerons aux plus jeunes et à leur famille un moment ludique pour plonger dans une thématique essentielle mais parfois compliquée. Les techniques plastiques seront variées au menu de cet atelier : création de sacs, stickers, badges et cartes postales. Un petit studio d'enregistrement sera installé pour un débat en direct !

Maderas, une installation en bois ludique

Pour les enfants de 4 à 18 ans.

En laissant libre cours à leur imagination, les enfants et adolescents pourront créer une histoire, une œuvre d'art ou un monde imaginaire. Il n'y a pas de création ratée, tout sera possible et rien n'est imposé !

Espace Jeu de société

Pour les enfants de 4 à 18 ans.

Parce que jouer fait partie de la Convention des droits de l'enfant, « Roll 'n ride » proposera à tous et toutes un espace jeux de société. Il y en aura pour tous les styles et tous les goûts.

17h30 - 19h

Apéro/Scène ouverte

Libérer la parole, booster la créativité, développer les capacités d'expression... les avantages du slam ne sont plus à démontrer ! Lors de cette scène ouverte qui viendra clôturer la journée, les jeunes participants aux ateliers animés par la slameuse et comédienne Zoé Henne (Zouz) en amont du festival partageront leur création avec le public. En ces temps mouvementés, il nous semble encore plus essentiel de laisser les jeunes s'exprimer.

Zouz a été formée au Conservatoire de Bruxelles et est également membre du collectif Slameke. Elle a gagné de nombreux prix à des festivals de slam.

Tous les jeunes de Genappe et des alentours qui veulent monter sur scène pour slamer, chanter ou danser, sans avoir participé aux ateliers sont les bienvenus !

Réservation obligatoire : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

10h - 16h30

Au 38, Carrefour culturel

(en boucle)

Exposition

En amont du festival, l'artiste plasticienne Catherine Van Assche a animé des ateliers pour enfants et ados. En s'inspirant de masques de carnaval autour du monde et de l'artiste Keith Haring, ils ont créé des masques à partir de carton et d'éléments naturels pour illustrer le "retour" à la liberté, à notre côté sauvage, qui nous a tant manqué durant cette période étrange de contraintes dues au covid. Le résultat de ces explorations sera exposé le 21 novembre.

Dépistages de problèmes de la vue et des dents par l'ONE

Parce que la santé fait partie des droits essentiels, l'ONE sera présent pour prendre soin des enfants en proposant un dépistage visuel et un atelier santé bucco-dentaire gratuits pour tous les enfants de 2 à 5 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation obligatoire et renseignements au 02/656.08.53

Coin lecture

Mangas, bandes dessinées, romans, magazines. Une chouette sélection faite par la bibliothèque et la librairie « Le canard » pour (re)découvrir les plaisirs de la lecture, plonger dans des histoires passionnantes et s'informer.

Plusieurs droits seront mis à l'honneur durant la journée : le droit à la liberté d'expression, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit aux loisirs, le droit à une nourriture saine ... Et comme participer à la vie culturelle fait également partie des droits de l'enfant, les activités proposées seront entièrement gratuites !

Un festival réalisé en collaboration avec les Ateliers du Léz'arts, NESPA, la Bibliothèque de Genappe, le Bug-1, le Théâtre de la Guimbarde, Amadéo Kollektiv, la Fabrique de soi, l'ONE, l'AMO Tempo, la Baine, l'Académie de Genappe et Laïcité Brabant wallon.





CARTE D'IDENTITÉ POUR ENFANT : INDISPENSABLE À L'ÉTRANGER.

Les vacances de fin d'année arrivent à grand pas et les départs éventuels également. La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est pas obligatoire sur le territoire belge, mais est indispensable pour voyager dès que vous quittez le territoire belge quel que soit l'âge de l'enfant.

Quelles sont les étapes à suivre ?

Lors d'une demande de carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans, il est indispensable que les enfants soient présents, accompagnés d'un des deux parents au moment de la demande à l'Hôtel de Ville.

Comment faire ?

Le service population demandera la carte d'identité du parent accompagnant et la carte d'identité de l'enfant, s'il en possède une même si elle est périmée. La carte d'identité vous coûtera 10 €/carte, payable au guichet, par Bancontact uniquement. Munissez-vous d'une photo de très bonne qualité, datant de moins de 6 mois, et aux dimensions requises, en couleur sur fond clair, uni et sans ombre, expression neutre du visage, pas de sourire et pas de bouche ouverte. N'oubliez pas de retirer les lunettes afin d'éviter les reflets dans les verres.

Une cabine photo est disponible dans le hall d'entrée de l'Hôtel de Ville, paiement par Bancontact sans contact ou par un billet ou des pièces pour une valeur de 5€. Attention : L'appareil ne rend pas la monnaie.

Nous vous recommandons vivement de faire les photos chez un photographe professionnel pour les enfants de moins de 5 ans et non dans un photomaton qui n'est pas adapté pour les jeunes enfants.

Rappelez-vous que le délai d'obtention de la carte est de 15 jours à partir de la demande.

Les enfants ne doivent pas être présents lors de la délivrance de leur carte d'identité. Il ne faudra pas prendre rendez-vous au préalable.

Quels sont nos horaires d'ouverture au public ?

Du lundi au vendredi de 8h à 11h 45
Le mercredi de 13h30 à 16h
Le jeudi de 15h30 à 19h



L'ENFANT SUJET DE DROITS

Reconnaître l'enfant comme sujet de droits est au cœur de toutes les actions de L'AMO TEMPO et ce, chaque jour de l'année.

Les familles et les jeunes ont souvent l'impression que leurs droits ne sont pas respectés, ce qui a pour conséquence une parole moins libre par peur notamment, d'une intervention qui mettrait à mal leur relation avec leur environnement.

C'est là que nos actions de prévention et notre accompagnement prennent tout leur sens. Ceux-ci se font toujours à la demande du jeune et de la famille et dans l'intérêt de leurs droits.

Par quels moyens ?

Tout d'abord par des actions collectives qui visent à outiller les familles, les enfants et les jeunes. Celles-ci leur permettront de trouver et de prendre leur place dans différents milieux de vie et d'appartenance. (Accès à des activités socio-culturelles, sportives, ou des ateliers de prévention...)

Ensuite, par un accompagnement de qualité vers les services ou les partenaires qui répondront au mieux à leurs besoins du moment. Le travail de « réseau » permet de lever les freins d'accès à l'information et à la participation des familles. (Les Maisons de jeunes, ONE, CPAS, les écoles, clubs sportifs...) Ex : une information de qualité permettra aux jeunes de savoir qu'ils ont des droits d'accès à la mobilité, à la culture (article 27), que des allocations d'études existent et que nous pouvons les aider à y avoir accès...

Des entretiens individuels qui garantissent le secret professionnel et l'anonymat des jeunes et des familles. Pouvoir être reçu et écouté sans jugement permet d'effectuer un travail de qualité, main dans la main et surtout à leur demande. Grâce à tous ces moyens, nous mettons donc les droits de l'enfant au centre de nos préoccupations et de nos actions. De cette manière, cela favorise en environnement sécurisant où les jeunes peuvent se sentir écoutés et respectés dans leurs droits fondamentaux.



PETITES HISTOIRES POUR PETITES OREILLES

Nous profitons de cette mise en lumière des droits des enfants pour vous présenter un nouveau projet mis en place par la bibliothèque, en partenariat avec le milieu d'accueil des Mini Pousses.

Dès le début du mois de novembre, des rendez-vous seront fixés pour que nous allions conter des histoires pour la grande section de la crèche.

L'accès à la culture pour tous nous concerne au quotidien et par ce projet, nous permettons aux toutes petites oreilles d'être bercées par de jolies histoires. Des histoires drôles, tristes, incroyables, palpitantes. Des histoires d'ours, de princesses, de dindons.

Des histoires qui vont éveiller l'imaginaire de ces petites oreilles, leur donner la clé pour découvrir et construire un univers infini de plaisirs...

OUVERTURE DE LA CRÈCHE « LES ARSOUILLES »

En matière de petite enfance aussi, les choses bougent à Genappe !!

Depuis ce lundi 4 octobre 2021, une nouvelle structure communale d'accueil de la Petite enfance a vu le jour à Bousval. Cette crèche communale dénommée « Les Arsouilles » est issue de la fusion du co-accueil « Les Petites cocinelles » de Bousval et du co-accueil « Les Patachoux » de Ways. Elle a pris place dans les locaux de l'ancien co-accueil de Bousval et reçoit désormais 14 enfants équivalents temps plein.

La réforme de l'ONE, démarrée en 2019, imposait à terme, en matière de Petite enfance, une disparition des co-accueils et le remplacement de ceux-ci par des crèches où un accueil d'enfants (par multiple de 7) devait être assuré.

Conformément à cette demande, et parce que les locaux le permettaient, la Ville de Genappe a pu, lors de cette transformation en crèche, ouvrir deux places d'accueil supplémentaires (passage de 12 à 14 enfants équivalents temps plein).

Le personnel en place dans les deux co-accueils a été repris dans cette nouvelle crèche, et a été complété par un nouvel engagement à mi-temps. Une équipe de quatre accueillantes/ puéricultrices œuvre donc quotidiennement au bien-être des tout-petits.

Parce que la Ville de Genappe est conscientisée sur le fait qu'une alimentation de qualité est un des facteurs clés de la bonne croissance des enfants, la crèche « Les Arsouilles » bénéficie de la livraison de repas préparés par « La cuisine des champs ». Celle-ci élabore les repas avec des produits locaux (légumes de saison, et principalement des produits bio).

Nous profitons de cet article pour souhaiter à toute l'équipe de la crèche « Les Arsouilles » une belle et heureuse collaboration dans cette nouvelle aventure !!

Pour tout renseignement complémentaire et/ou inscription, contactez Aurélie De Leener, responsable du service au 067/63.68.98, ou Stéphanie Bury, échevine de la Petite enfance au 067/79.42.06 ou 0477/46.72.14.



Votre agence immobilière proche de vous !



Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be



Votre agence de voyage à Genappe



www.masterplantravel.be | Tel. 067 854 789



7^{ÈME} FÉÉRIE GENAPPOISE

Après une année d'interruption, la Ville de Genappe et l'échevinat de la Culture vous invitent, du 17 au 19 décembre, à vivre la féerie Genappe au travers du festival international déjanté de Marionnettes et de théâtre d'Objet « Genappe perd la boule », du marché de Noël, et de toute une série d'animations.

Genappe perd la boule : 7^{ème} édition

Toute l'équipe du Tof théâtre est heureuse et fière d'accueillir le temps d'un week-end les petites perles décalées grappillées au gré de ses tournées autour du monde. Seize compagnies seront à l'affiche pour 61 représentations. Bricoleurs de génie, manipulateurs hors pair, chacun.e des artistes invité.es a un univers singulier, déjanté qu'il est bon de partager. La programmation proposée vise tous les publics et sera proposée en rue tout autour de l'église de Genappe et dans les différentes salles de Genappe. Celle-ci sera diffusée sur les médias sociaux

et les sites internet de la Ville et des partenaires dans le courant du mois de novembre et sera publiée dans le bulletin communal au début du mois de décembre.

Marché de Noël et ses activités

Le samedi 18 et le dimanche 19 décembre, les résidents du projet Vit'rin, ainsi que des artistes vivant dans le centre de Genappe, ouvriront les portes de leurs ateliers pour vous offrir une plongée dans leurs univers respectifs, le temps d'une démo en live, d'une expo ou d'un vin chaud. Le Comité des fêtes de Genappe annonce un marché de Noël qui comptera 26 chalets. Ceux-ci, habillant tout le tour de l'église, rendront la féerie omniprésente dans le centre ce dernier week-end avant les fêtes. Une répartition savante et millimétrée permettra à tous les visiteurs d'y trouver leur compte parmi l'artisanat original, les produits locaux, un petit ravitaillement sur le pouce, du grimage pour les enfants, et autres. L'occasion rêvée de trouver ses derniers ca-

deaux ! Le Père-Noël sera présent tout le week-end et, comme d'habitude, il fera son apparition avec son superbe traîneau illuminé le dimanche en fin de journée. Préparez votre appareil photo ! Le marché est ouvert le vendredi de 18h à 24h, samedi de 11h à 22h et dimanche de 11h à 21h.

Concerts de Noël

Après 19 mois d'interruption, les Chœurs Joie et Amitié de Baisy-Thy préparent activement leur concert de Noël qui se tiendra le samedi 18 décembre 2021 à 15h en l'église Saint Jean l'Evangéliste de Genappe. L'intégralité des fonds récoltés, lors de cette prestation, sera reversée à l'AS-BL "Le Coup de Pouce" de Genappe. La chorale « By Faith » et la Chorale du centre à Jumet présentent un concert gospel à l'église de Genappe au profit des Triplés d'Haïti le dimanche 19 décembre à 18h. Tous les renseignements seront publiés sur www.genappe.be/GenappePerdLaBoule

La féerie Genappe est organisée par la Ville de Genappe et coordonnée par l'échevinat de la Culture en collaboration avec le Tof théâtre, le Comité des Fêtes et le Centre Culturel de Genappe. Le festival « Genappe perd la boule » est organisé par le Tof

Théâtre en collaboration avec de nombreux citoyens de l'entité, avec le soutien du Centre Culturel de Genappe, des Tournées Art et Vie et du MONTY.

Ce programme qui bénéficie du soutien financier de la Ville, du CPAS de Genappe, de la

Province du Brabant wallon, du Centre culturel de Genappe, du Tof théâtre et de la Fédération Wallonie-Bruxelles service du Théâtre est organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes de Genappe, l'AMO Tempo, Les Ateliers du Léz'Arts, l'APEC et le Syndicat d'Initiative.

GRAND GOÛTER DES AÎNÉS

Le mercredi 22 décembre de 15h à 18h, la Commission Seniors à le plaisir d'inviter les habitants de l'entité de Genappe ayant atteint l'âge de 60 ans, au Grand Goûter de Noël avec animation musicale en la salle polyvalente de l'Espace 2000.

Les inscriptions via le bulletin

ci-dessous sont à adresser à l'Administration Communale, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe ou à déposer dans la boîte aux lettres réservée à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville pour le 2 décembre au plus tard. Les personnes dépourvues de moyen de déplacement sont priées de le mentionner sur le

bulletin d'inscription, un service de transport sera organisé à leur intention.

Informations

M. Opalvens ou S. Hendrickx au 067/79.42.00 du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h à 16h ainsi que le jeudi de 16h à 19h.

Talon à renvoyer avant le 2 décembre 2021

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél. :/.....
Lieu d'embarquement :
Nombre de personnes :

- ☐ Assistera(ont) au goûter de Noël du 22 décembre à l'Espace 2000
☐ Se rendra(ont) par leurs propres moyens
☐ Souhaite(nt) bénéficier d'un transport à partir du domicile

Noircissez la case correspondante – Merci de remplir le bulletin de façon complète

AGENDA

CÉRÉMONIE

11 NOVEMBRE
À partir de 9h45
Commémoration de l'armistice
[Voir article page 6](#)

CINÉ-CLUB

18 NOVEMBRE
À 20h
Projection de « Josep » d'Aurel
[Voir article page 4](#)

SOLIDARITÉ

20 NOVEMBRE
À la Maison Galilée
« Le Dressing Mobile Solidaire »
Maison Galilée - Alain Mathieu : 0473/36.68.44
Plaine communale, 2 Genappe centre

RÉSERVE NATURELLE

20 NOVEMBRE
Visite guidée
Inscription : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - C. Borremans : 067/79.42.73

CONCERT

21 NOVEMBRE
À 17 h
Musique à Glabais : Ensemble Khéops
[Voir article page 6](#)

DROIT DE L'ENFANT

21 NOVEMBRE
Festival « En Avant »
[Voir article page 10](#)

EXPO

DU 25 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE
Formes et couleurs
[Voir article page 4](#)

CONCERT

26 NOVEMBRE
Début du concert à 20h
Gala des 40 ans du Renouveau Musical. Droit d'entrée : 7€
[Voir article page 7](#)

SEMAINE DE L'ARBRE

27 NOVEMBRE
De 10h à 12h
Distributions de plants
[Voir article page 8](#)

RÉSERVE NATURELLE

28 NOVEMBRE
Gestion
Inscription : M. Georges : 0496/16.06.74

CONTES D'HIVER

5 DÉCEMBRE
À partir de 10h
Contes d'hiver
[Voir article page 4](#)

RÉSERVE NATURELLE

5 DÉCEMBRE
Visite guidée. Inscription : Michèle Fourny : 0477/43.16.78
C. Borremans : 067/79.42.73

DON DE SANG

8 DÉCEMBRE
De 17h à 19h30, à l'école Communale, 49 rue des Combattants, 49 à Bousval

CINÉ-CLUB

9 DÉCEMBRE
Projection de « Tomboy » de Céline Sciamma
[Voir article page 4](#)

SPECTACLE

10 DÉCEMBRE
À 20h, le 12 décembre à 10h30
Les oiseaux
[Voir article page 4](#)

DON DE SANG

15 DÉCEMBRE
De 16h à 19h à la Salle Communale, Chaussée de Nivelles, 99 à Vieux-Genappe

ÉVÈNEMENT

DU 17 AU 19 DÉCEMBRE
Féerie Genappe
[Voir article page 12](#)

GOÛTER DE NOËL

22 DÉCEMBRE
De 15h à 18h
[Voir article page 12](#)

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Une erreur s'est glissée dans le Carnet de l'Etat civil du mois d'octobre. Nous souhaitons nous excuser auprès des parents du petit Augustin Loris.

NAISSANCES

- Augustin Loris de Bousval

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC